

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL – J-D. SANTRAILLE – M. LART – J. LALANNE – F. TARDY – P. FANCELLU – V. ROBERT – C. PLANES

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ALLIANCE
ATLANTIQUE
PYRÉNÉES
HUISSIERS DE JUSTICE

PAU
64000
3 rue Duplaa

BAYONNE
64100
18 av. L. Tchèque

TARBES
65000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64300
Rue L. Blum

CASTETS
40260
601 rue Poterie

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

www.notrehuissier.com



L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES
Huissiers de Justice associés

Me Jean-Dominique SANTRAILLE

PAU BAYONNE TARBES SOUSTONS ORTHEZ
LANNEMEZAN CASTETS

65@aap-justice.fr
www.notrehuissier.com

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE ONZE JANVIER

À LA REQUETE DE :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE, société coopérative à personnel et capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 776 983 546, représentée par son Directeur Général, demeurant en cette qualité au siège social situé 11 boulevard du Président Kennedy à TARBES (65000), ayant pour avocat constitué la SCP Maître Paul CHEVALLIER, SCP CHEVALLIER FILLASTRE, 8 place du Marché Brauhauban à TARBES (65000).

Agissant de la grosse rendue formule exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître Marc CHATEAUNEUF, Notaire à TARBES, en date du 2 octobre 2007, d'une ordonnance rendue par Madame le Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Tarbes en date du 1^{er} décembre 2021, au pied d'une requête à elle présentée le 25 novembre 2021 avons été autorisé à dresser procès-verbal descriptif d'un immeuble situé commune de TARBES édifié sur les parcelles cadastrées Section BI n°432 et 435 en nature de maison à usage d'habitation afin d'en dresser procès-verbal descriptif accompagné de photographies et d'indiquer si les lieux sont loués, le cas échéant, accompagné de la force publique, d'un serrurier, de la SARL MOUREAUX ET FILS,

Et agissant en suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière, délivré par acte de mon ministère en date du 17 novembre 2021,

En conséquence de quoi,

Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, membre de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, titulaire de quatre offices sis 9 Cours Gambetta à TARBES (65000), 3 rue Duplaà à PAU (64000), 18 avenue de la Légion Tchèque à BAYONNE (64100 et 26 rue Jean Moulin à SOUSTONS (40140)

Certifie m'être rendu ce jour, commune de TARBES, 73 rue du Corps Franc Pommiès, au-devant des parcelles cadastrées Sections BI n°432 et 435.

Préalablement à nos opérations, nous avons requis le concours de la force publique laquelle a été accordée par Madame la Directrice des Services du cabinet de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées en date du 3 janvier 2022.

Afin d'effectuer nos opérations, nous avons requis la force publique et je me présente ce jour commune de TARBES au-devant des parcelles cadastrées Sections BI n°432 et 435, accompagné de la force publique, de la SARL AB DIAG Serrurier, de la SARL ADOUR SERRURES,

Et en leur compagnie, je procède aux opérations telles qu'elles suivent :

A nos appels, personne ne répond.

Je sollicite alors le serrurier de procéder à l'ouverture forcée.

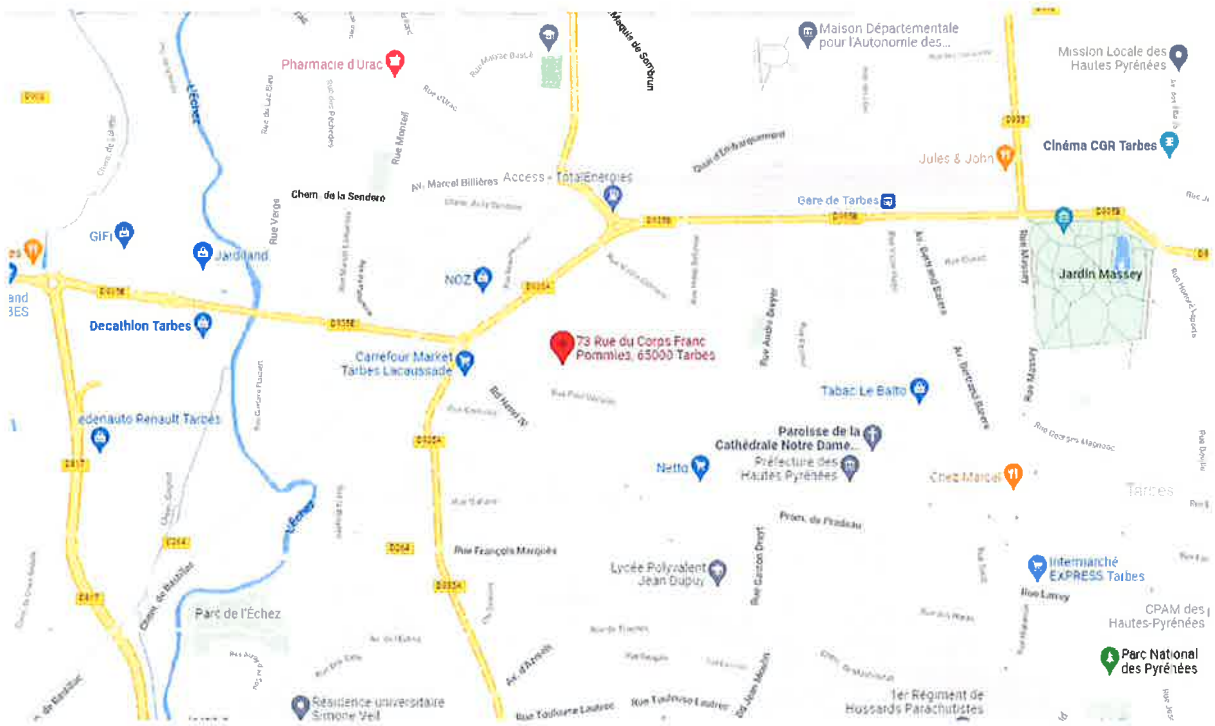
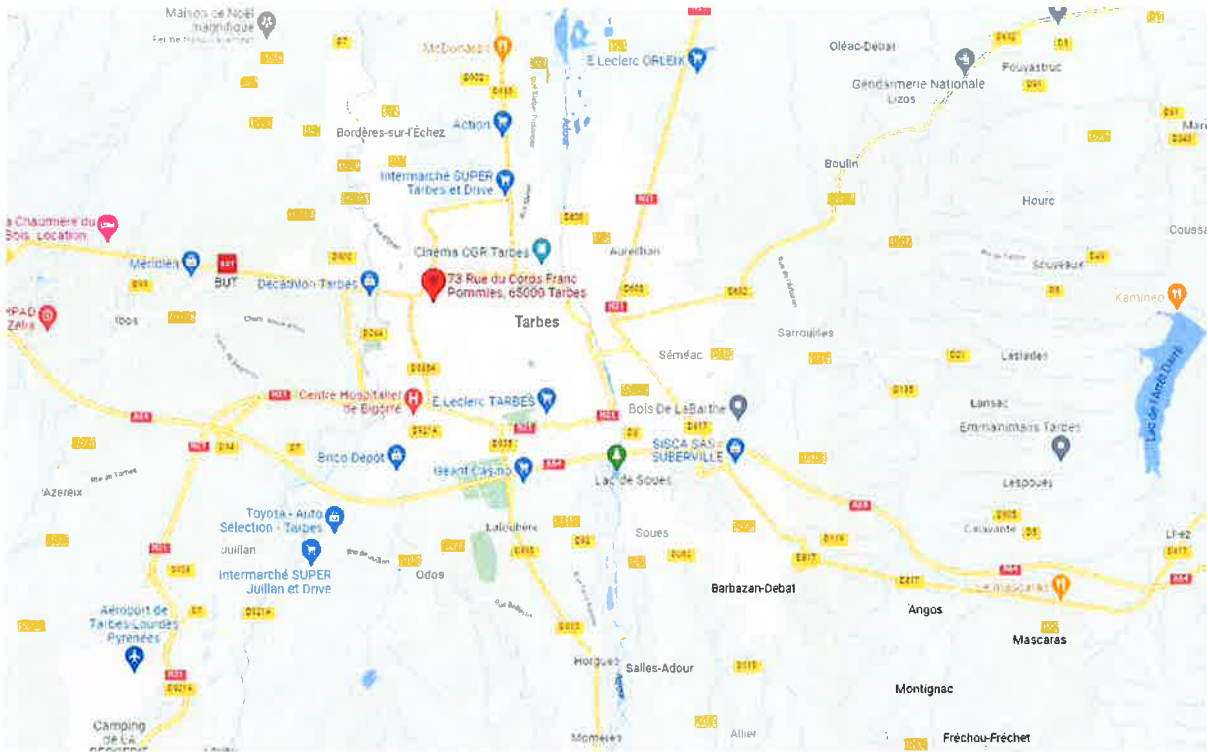
Au cours de ces opérations, j'entends la voix d'un homme à l'intérieur de la maison.

La force publique lui demande de procéder à l'ouverture immédiate de la porte, ce que l'individu consent à faire.

En pénétrant à l'intérieur des locaux, nous indiquons nos noms, prénoms, et l'objet de notre visite, et avec l'accord de l'individu se révélant être le copropriétaire de la maison à usage d'habitation, je commence les opérations de description du bien.

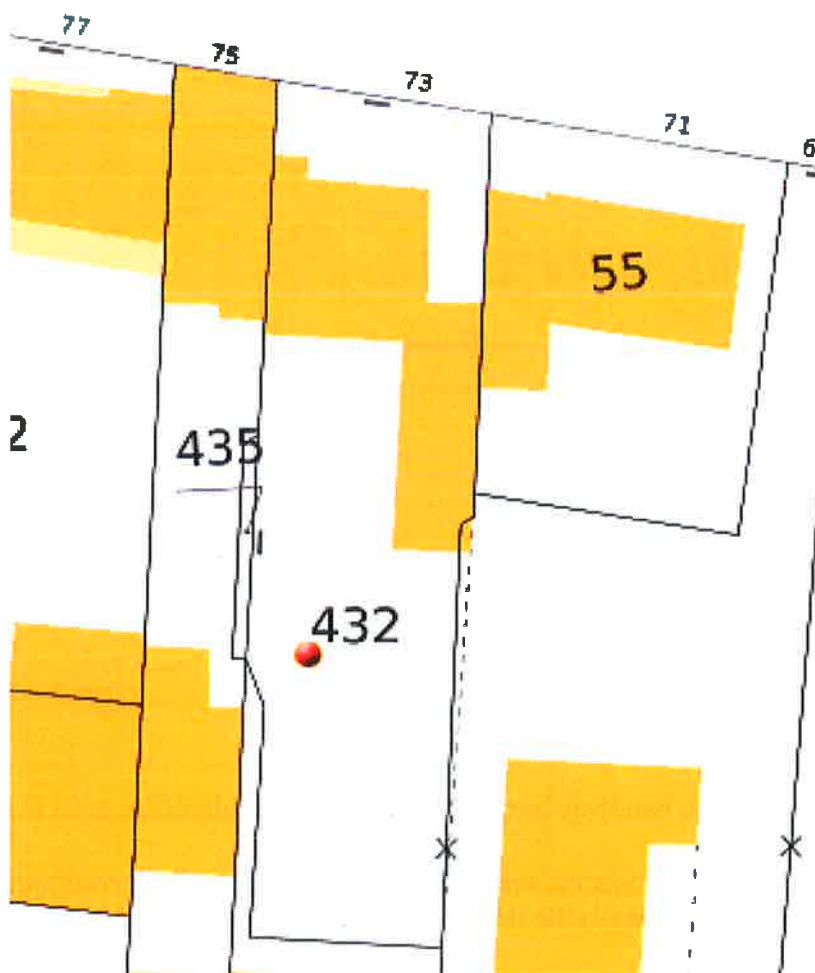
LOCALISATION :

La maison à usage d'habitation est édifiée sur la parcelle cadastrée Section BI n°432.



Etant précisé qu'une petite bande de terrain rectangulaire est identifiée sous le numéro 435.

La rue du Corps Franc Pommies est une des voies principales de la commune de TARBES, elle permet de rejoindre le centre-ville de Tarbes à la Route de Pau.



MAISON A USAGE D'HABITATION

EXTERIEUR :

Cette rue a fait l'objet d'une réfection récente avec de nombreuses places de parking, une piste cyclable.

Elle comprend de nombreux services de proximité implantés aux alentours (médecin, assurance, hypermarché, salle de sport).

La maison édifiée sur la parcelle n°432 comprend un rez-de-chaussée, un 1^{er} étage et des combles sous toit.

Ce bâtiment est accolé au bâtiment voisin qui se trouve édifié sur la parcelle cadastrée Section BI n°434.

La maison comprend également une dépendance attenante en limite Sud-est.

L'ensemble est édifié en retrait d'un muret séparatif de propriété donnant sur la rue constitué de maçonnerie avec coiffe brique.

Le muret est percé d'un portail métallique coulissant et d'un portillon métallique.

Voir Photo n°1

Derrière le mur, se trouve une haie végétale en nature de conifère non taillée.

Une gaine électrique ressort du mur depuis lequel il est possible d'apercevoir des fils électriques, en revanche aucun raccordement n'a été effectué.

Au-devant du portillon, le sol est recouvert de dalles jointoyées en bon état qui se prolongent à l'intérieur de la propriété sous forme de voie de passage vers la dépendance située côté Sud et vers l'entrée principale côté Ouest au-devant de laquelle se trouve une terrasse.

Voir Photos n°3 et 4

Au Sud du portail coulissant, se trouve la façade Nord de la maison percée de deux fenêtres en rez-de-chaussée, d'un fenestron et de quatre ouvertures à l'étage.

Ce mur de façade Nord forme un angle droit avec le mur de façade de la maison situé côté Ouest édifié sur la parcelle 434.

Voir Photos n°5 et 6

Le mur de façade Nord de la maison comprend une descente d'eaux pluviales, une cheminée en partie haute et des ferronneries extérieures permettant de protéger les ouvertures centrales du 1^{er} étage.

Nous constatons que la toiture est constituée de tuiles sur un toit double pente versant Nord versant Sud.

Voir Photos n°7 à 10

La terrasse extérieure côté Nord ainsi que la zone de passage permettant de rejoindre les deux entrées de la maison ne communiquent pas avec le jardin qui se déploie au-devant de la façade Sud de la maison.

Au-devant du mur de façade Sud, se déploie une terrasse dans le prolongement de laquelle se trouve un jardin de forme rectangulaire.

Depuis le jardin Sud, il est également possible de rejoindre l'extension de bâtiment située côté Sud-est de forme rectangulaire.

Côté Ouest, la limite de propriété est matérialisée par un mur ciment avec rambarde bois.

Côté Est, présence de mur moellons jointoyés en partie masqué de végétation tandis que côté Sud se trouve un mur ciment avec haie végétale.

Voir Photos n°10 à 20

Il convient de préciser que le jardin comprend quelques arbres et arbustes ainsi que des bambous sur la partie centrale côté Ouest.

Depuis le jardin, nous pouvons constater que la façade Sud de la maison présente le versant Sud de toiture tuiles plates avec deux ouvertures type mansarde et un chien-assis.

Au niveau du rez-de-chaussée, présence de deux ouvertures fenêtres double battant, double vitrage, tandis qu'en rez-de-chaussée se trouvent deux portes-fenêtres, double vitrage, avec poignées cassées.

Sur la partie latérale Est, le bâtiment attenant de forme rectangulaire présente une toiture tuiles Canal en état d'usage avec gouttière et ouverture fenêtre simple vitrage, châssis bois.

En revanche, la partie Sud de cette extension comporte une cuisine ouverte sans fermeture.

MAISON A USAGE D'HABITATION
INTERIEUR :

L'accès à l'intérieur de la maison peut s'effectuer par l'entrée principale implantée en rez-de-chaussée de façade Est ou bien par l'entrée Nord de la dépendance lesquelles communiquent par la cour intérieure Nord de l'ensemble immobilier.

Voir Photos n°21 et 22

Ces deux entrées bénéficient de marches en pierres en bon état.

Depuis la dépendance, il est possible d'accéder à un vestibule de dégagement qui permet de rejoindre côté Sud un bureau dans le prolongement Sud duquel se trouve une petite buanderie communiquant avec l'espace cuisine ouverte.

- **Hall d'entrée :**

Plafond et murs recouverts de peinture défraîchie avec placard encastré côté Est sur sol linoléum.

Implantation d'un radiateur côté Ouest.

Encadrement bois et porte en bois vers le bureau.

Voir Photos n°23 à 27

Il convient de préciser qu'une porte située sur côté Ouest permet de rejoindre le salon du rez-de-chaussée du bâtiment principal.

- **Bureau :**

Plafond : badigeon au plafond bon état d'usage avec éclairage rampe lumineuse.

Le sol est recouvert de linoléum identique à celui de l'entrée.

Les murs sont habillés de lambris PVC avec ouverture quatre battants bois dont deux fixes côté Ouest et simple vitrage, protégée par une ferronnerie intérieure.

Côté Sud, de part et d'autre du point de passage fermant par une porte coulissante et une porte fixe se trouvent deux placards intégrés avec porte coulissante PVC.

Voir Photos n°28 à 30

- **Buanderie :**

Le plafond est constitué de ciment peint tout comme les murs.

Le sol est constitué par une dalle de ciment brut.

Cette pièce comprend un lavoir scellé côté Nord-ouest.

L'éclairage est assuré par une ampoule sur douille.

Les murs sont aveugles à l'exception du mur Ouest qui comprend une ouverture quatre battants bois dont deux mobiles, sécurisée par une ferronnerie intérieure.

Côté Sud, une porte en bois dégradée et sécurisée par une ferronnerie intérieure. Cette porte permet de rejoindre la cuisine extérieure couverte implantée côté Sud du bâtiment.

Voir Photos n°31 à 34

- Cuisine couverte extérieure Sud :

Cette pièce comprend une ouverture plein Sud sans fermeture.

Les murs sont constitués de ciment avec sous-face de toiture lambris blanc.

Le sol est constitué d'une dalle de ciment brut tandis que les murs édifiés côté Est et côté Ouest sont constitués de moellons jointoyés.

Voir Photos n°36 à 39

L'accès s'effectue par l'entrée principale implantée en limite Nord de la maison à usage d'habitation et par le hall d'entrée implanté côté Est.

Cette entrée comporte deux portes en bois.

Il est également possible d'arriver à l'intérieur de la pièce à vivre par une porte bois simple battant depuis le hall de la dépendance.

- Pièce à vivre :

La pièce à vivre comprend un espace salon côté Sud et un espace salle à manger côté Nord-ouest.

Le plafond et les murs sont recouverts de peinture défraîchie avec moulures et quelques fissures.

Les encadrements sont en bois brut double battant.

Côté Sud, les murs sont percés de deux fenêtres double battant, double vitrage, châssis PVC, pouvant être occultées par des volets bois mobiles à lamelles.

Sur la partie latérale Ouest, présence d'une cheminée avec tablier marbre blanc surmontée d'une glace.

Nous pouvons constater que de part et d'autre de la cheminée se trouvent des tiroirs de rangement et étagères ouvertes sans porte.

Sol : parquet ancien à lamelles, verni, en état d'usage, marqué par de nombreux impacts et implantation de radiateur.

Sur la partie latérale Nord, présence d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC, en dessous de laquelle se trouve un radiateur.

Sur les bas de murs de la partie salle à manger, nous pouvons constater la présence d'habillage panneaux bois avec quarts-de-rond.

Voir Photos n°40 à 60

Au niveau du hall d'entrée côté Sud, nous retrouvons une fenêtre avec vitrail, encadrement bois, trois pans, permettant d'apercevoir l'intérieur du hall d'entrée dont la description suit ci-après.

Depuis cette pièce, il convient également de préciser que prend naissance un escalier permettant de rejoindre les étages, un départ cave situé en sous-face d'escalier permettant de rejoindre le sous-sol.

Depuis la partie salle à manger, se trouve également un passage communication permettant de rejoindre la cuisine implantée côté Nord-est.

- Hall d'entrée :

Ce hall d'entrée est accessible depuis l'entrée principale de la maison située en pied de façade Est constituée par deux portes avec vitraux sur châssis bois.

Cette porte simple battant est protégée par une grille intérieure.

Le plafond et les murs sont recouverts de peinture et de tapisserie.

Eclairage : ampoule sur douille avec moulures au niveau des angles de liaison murs plafond.

Comme indiqué précédemment, le mur Sud est habillé de vitraux avec encadrement bois trois pans, tandis que côté Nord se trouvent deux portes permettant de rejoindre la cuisine, les ouvertures ont été condamnées.

Le sol est recouvert de pierres marbre.

Côté Ouest, se trouvent deux portes bois avec structure et moulures et poignées métalliques permettant de rejoindre la partie salle à manger.

Voir Photos n°61 à 66

- Cuisine :

La cuisine est coiffée par un plafond recouvert de toile de verre peinte, peinture défraîchie.

Les murs sont enduits de plâtre sur sol parquet flottant.

Le mur Nord est percé d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC, pouvant être occultée par deux volets bois peints, même type d'ouverture côté Est.

La cuisine comprend un plan de travail côté Nord-ouest avec évier double bac alimenté en eau par robinet mitigeur, égouttoir, plaque de cuisson.

En partie inférieure, présence de vieux meubles intégrés avec portes dégradées.

Côté Sud, nous retrouvons un plan de travail avec meubles bas bois ainsi que des meubles hauts fixés contre le mur à l'intérieur desquels sont encastrés des poignées de commande du four et un four.

Se trouvent également encastrés des placards et tiroirs.

Le pan de mur est carrelé côté Nord ainsi que côté Sud.

Eclairage : lustre, ampoule sur douille.

Voir Photos n°67 à 72

- **WC côté Nord-ouest :**

Depuis le salon salle à manger, partie salle à manger côté Nord-est se trouve une porte en bois avec poignées métalliques permettant de rejoindre un cabinet de toilette WC.

Contre le mur Est, se trouve une tapisserie en partie haute recouverte de peinture, au pied de laquelle se trouve un pan de mur carrelé qui effectue un retour plein Nord puis plein Ouest et enfin plein Sud.

En partie haute de mur Ouest, se trouve un placard abritant compteur disjoncteur, tableau électrique.

Sous ce meuble se trouve une cuvette avec chasse d'eau et cuvette.

Contre le mur Nord, présence d'un lavabo mural alimenté en eau par robinet eau froide au-dessus duquel se trouve un fenestron châssis bois, vitrage Cathédrale.

Sol : parquet flottant.

Voir Photos n°73 à 75

Contre le mur Est, présence d'un radiateur.

- **Cave en sous-sol :**

Cette cave est accessible par une porte en bois implantée côté Nord et sous le départ d'escalier.

Voir Photo n°76

Un escalier bois sommaire permet de rejoindre ce sous-sol de forme rectangulaire orienté en axe Est – Ouest.

Le plafond est constitué par la sous-face de plancher du salon salle à manger.

Les murs sont constitués de ciment brut et pierres jointoyées.

Le sol est constitué de terre battue mélangée à des résidus de ciment.

Nous constatons côté Ouest la présence d'une ancienne dalle de ciment.

Contre le mur Ouest, se trouve un ballon d'eau chaude et une chaudière de marque WEISHAUPT permettant d'assurer le chauffage central tandis que le ballon d'eau chaude assure la production d'eau chaude sanitaire.

Voir Photos n°77 à 79

L'éclairage est assuré par deux ampoules sur douilles dont une à l'abri d'un boîtier demi-globe.

- Escalier rez-de-chaussée vers 1^{er} étage :

Cet escalier bois est agrémenté d'une rampe.

La cage d'escalier est coiffée par la sous-face de l'escalier de l'étage supérieur qui est peint.

Les murs sont habillés de tapisserie défraîchie et tachée.

Voir Photos n°80 à 82

- ETAGE 1 :

Depuis les escaliers l'étage il est possible de rejoindre les différentes pièces de l'étage depuis le palier.

Ce dernier dessert côté Sud-ouest une chambre à coucher, côté Sud-est une seconde chambre à coucher, côté Nord-est un bureau, côté Nord central une salle de bains, côté Nord-ouest une chambre à coucher.

- Palier :

Plafond recouvert de peinture défraîchie avec moulures.

Eclairage : lustre.

Les murs sont recouverts de tapisseries défraîchies identiques à celles des cages d'escalier. Ces dernières sont tachées, fanées.

Encadrement d'ouverture bois sur plancher bois.

Les portes d'accès aux différentes pièces de l'étage sont également constituées de portes bois avec moulures.

Voir Photos n°83 à 85

- Chambre à coucher Nord-ouest :

Accessible par une porte en bois avec poignées métalliques.

Le plafond est recouvert de papier peint ayant fait l'objet d'une mise en peinture tout comme les murs.

Le sol est recouvert d'un parquet bois ancien taché verni défraîchi.

Côté Nord, ouverture d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC, pouvant être occultée par deux volets bois peints.

Voir Photos n°86 à 89

Sous la fenêtre Nord, se trouve un radiateur.

L'éclairage est assuré par un lustre.

- Salle de bains :

Accessible par une porte en bois avec poignées métalliques.

Le plafond est agrémenté de six spots.

Les murs sont recouverts de carrelage.

Contre le mur Nord, se trouve une baignoire alimentée en eau par robinet mitigeur avec flexible pommeau.

Au-dessus de cette dernière, le mur est percé de deux ouvertures fenestrons, vitrage occultant sur châssis PVC, étant précisé que le battant Est est fixe, le battant Ouest est mobile.

Le mur Est est agrémenté d'une grande glace en dessous de laquelle se trouve un plan couverture carrelage agrémenté de deux vasques alimentées chacune en eau par un robinet mitigeur et sous lesquelles se trouvent des placards de rangement bois mélaminé blanc avec poignées boutons.

Présence d'une étagère de rangement sur la partie latérale Sud-est.

Le sol est recouvert de carrelage.

Au-dessus du fenestron fixe se trouve un bloc de ventilation VMC.

Voir Photos n°90 à 96

Le flanc de la baignoire est également carrelé.

Au-dessus des lavabos côté Sud se trouve un radiateur mural.

Un second radiateur mural se trouve côté Sud partie Ouest.

Contre le mur Ouest, sont implantés un WC suspendu et un bidet alimenté en eau par robinet mitigeur.

- **Chambre à coucher Nord-est :**

Accessible par une porte en bois.

Les murs et les plafonds sont recouverts de papier peint enduit de peinture sur sol parquet dont le vernis est défraîchi.

Côté Nord, nous constatons que se trouve un radiateur au-dessus duquel est implantée une fenêtre double battant, double vitrage châssis PVC, pouvant être occultée par un volet bois peint.

Même type d'ouverture côté Est de la pièce.

Eclairage : ampoule sur douille.

Sol : parquet bois verni défraîchi.

Voir Photos n°97 à 104

- **Chambre à coucher Sud-est :**

Accessible par une porte en bois.

Le plafond est recouvert de papier de verre peint.

Eclairage : ampoule sur douille.

Les murs sont recouverts de tapisserie, étant précisé qu'ils sont agrémentés côté Est d'une fenêtre double battant, double vitrage, pouvant être occultée par un volet bois extérieur, laquelle fenêtre est encadrée de deux étagères penderies qui sont équipées chacune de deux portes coulissantes avec glaces.

Côté Sud, le mur est percé d'une fenêtre double battant, double vitrage, pouvant être occultée par un volet bois extérieur sur cadre métallique orientable.

Sous cette fenêtre, se trouve un radiateur.

Le sol est recouvert de paquet ancien marqué par des impacts. Le vernis est défraîchi.

Voir Photos n°105 à 110

- **Chambre à coucher Sud-ouest :**

La chambre est accessible par une porte bois avec poignées métalliques.

Plafond : recouvert de papier peint tout comme les murs, lequel papier peint a été mis en peinture.

Sol : parquet bois verni défraîchi ayant sauté en de multiples endroits.

Côté Ouest, étagères placard-penderie encastrées avec double-porte bois.

Le mur Sud est agrémenté d'une fenêtre double battant double vitrage châssis PVC, pouvant être occultée par volets bois peints, peinture écaillée et défraîchie, par volets métalliques, peinture défraîchie, cadre métallique.

Voir Photos n°111 à 116

- **Escaliers entre premier niveau et deuxième niveau :**

Les escaliers sont en bois avec rampe bois identique à celle se trouvant au départ de l'escalier depuis le rez-de-chaussée.

Le vernis est défraîchi.

Quelques marches sont fendues.

Les murs sont recouverts de tapisserie défraîchie identique à celle entre le rez-de-chaussée et le premier niveau.

Voir Photos n°117 à 121

Le plafond est constitué par la sous-face de toiture, laquelle est percée d'une ouverture de toit type velux.

Ces escaliers permettent de rejoindre le second niveau en nature de combles aménagés.

Voir Photos n°117 à 121

- **Second niveau combles aménagés :**

Depuis les escaliers, le deuxième niveau est accessible par une porte bois qui ouvre sur un petit couloir distribuant deux pièces non aménagées côté Nord et côté Nord-ouest, une chambre à coucher côté Est avec coin toilettes et une deuxième chambre à coucher côté Sud.

- **Accès couloir de distribution :**

Depuis les escaliers, le couloir de distribution précité est accessible par une porte bois avec partie supérieure vitrée, poignées métalliques, serrure et clé.

Voir Photo n°122

Le plafond et les murs sont recouverts de papier tapisserie peint.

Eclairage : demi globe lumineux.

Présence d'un tableau électrique.

Sol : recouvert d'un parquet bois verni défraîchi marqué par de nombreux impacts.

Voir Photos n°122 et 123

- **Pièce Nord-ouest :**

Accessible par une porte bois, partie supérieure vitrage occultant.

Cette pièce bénéficie d'une sous-face de toiture en plâtre présentant des traces d'écoulement liquide.

Le pan de toiture versant Nord est équipé d'une trappe de toit avec vitrage transparent.

Les murs sont bruts de plâtre sur sol parquet bois verni défraîchi.

Voir Photos n°124 à 127

- **Pièce centrale Nord :**

Accessible par une porte bois avec poignées métalliques.

Sous-face de toiture plâtre avec ouverture de toit.

Les murs sont recouverts de tapisserie, présence de poutres apparentes.

Sol : parquet ancien verni défraîchi.

Voir Photos n°128 à 130

Le plafond est recouvert de peinture et de papier peint côté Sud.

Eclairage assuré par une ampoule sur douille sur mur Nord, étant précisé qu'au plafond subsiste une gaine coupée à ras.

Le mur Nord comprend une tête de lit fixe encadrée par deux placards-penderies, portes bois.

Côté Est, le mur est percé d'une fenêtre double battant double vitrage sur châssis, occultée par deux volets extérieurs bois.

En dessous de cette fenêtre, se trouve un radiateur.

Côté Sud, se trouve une fenêtre double battant simple vitrage châssis bois, occultée par volets à lamelles sur cadre métallique en dessous de laquelle se trouvent un radiateur et une trappe de visite.

Contre le mur Est, se trouvent implantés un bidet et un lavabo mural avec habillage bois.

Les murs sont recouverts de tapisserie peinte.

Sol : parquet bois verni défraîchi.

Voir Photos n°131 à 136

- Chambre à coucher Sud :

Accessible par une porte en bois.

Cette chambre est composée de deux ensembles avec une partie couchage côté Est et une partie sanitaires / salle de bains côté Ouest.

- Chambre :

Plafond : recouvert de papier peint.

Le mur Sud est percé d'une fenêtre quatre battants bois simple vitrage dont deux fixes.

Le mur Ouest est équipé d'un radiateur.

Le sol est recouvert de parquet bois verni défraîchi.

Eclairage : ampoule sur douille.

Voir Photos n°137 à 141

Le mur Ouest est percé d'une ouverture permettant de rejoindre une salle de bains.

A droite de cette ouverture, se trouve un placard-penderie fermant par deux portes bois et surmonté d'un placard de rangement en partie haute.

Voir Photo n°142

- Salle de bains :

Plafond : recouvert de papier de verre peint.

Les murs sont recouverts de carrelage côté Nord et côté Ouest, de papier peint côté Sud et côté Est.

Sol : moquette.

Contre le mur Ouest, se trouvent une baignoire alimentée en eau par robinet mitigeur et un bidet.

Le mur Sud est équipé d'un radiateur surmonté d'une fenêtre double battant simple vitrage châssis bois avec volet extérieur à lamelles.

Côté Est, se trouve un pan de mur recouvert de tapisserie.

Enfin, côté Nord, se trouve un petit plan de travail sur tube métallique.

Ce plan de travail carrelé est équipé d'une vasque alimentée par robinet eau chaude et eau froide, et surmonté d'une gaine électrique, ampoule sur douille.

Voir photos n°143 à 149

- Informations générales :

Le bien objet du présent procès-verbal descriptif est raccordé au réseau d'assainissement collectif de la Ville de Tarbes.

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un cumulus.

La maison est équipée d'un chauffage central gaz.

Le bien est actuellement occupé par l'un des deux copropriétaires qui l'habite seul.

Puis n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal de constat.

SOUS TOUTES RESERVES.

DONT ACTE.

Coût : voir original.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice Associé



Photo n°1

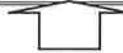


Photo n°2

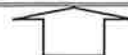






Photo n°3 



Photo n°4 



Photo n°5 

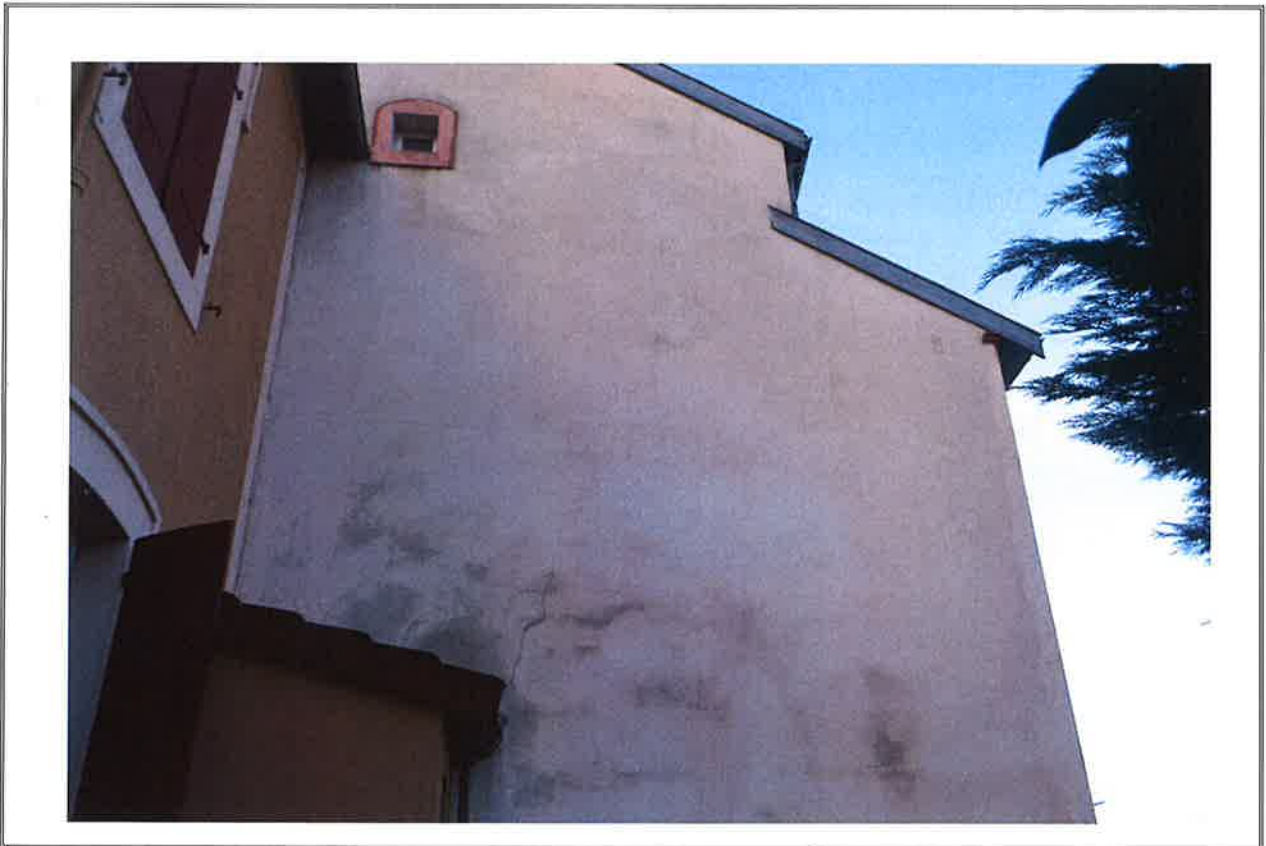



Photo n°6 



Photo n°7 




Photo n°8 



Photo n°9



Photo n°10





Photo n°11 




Photo n°12 



Photo n°13



Photo n°14





Photo n°15



Photo n°16






Photo n°17 




Photo n°18 



Photo n°19 



Photo n°20 



Photo n°21



Photo n°22



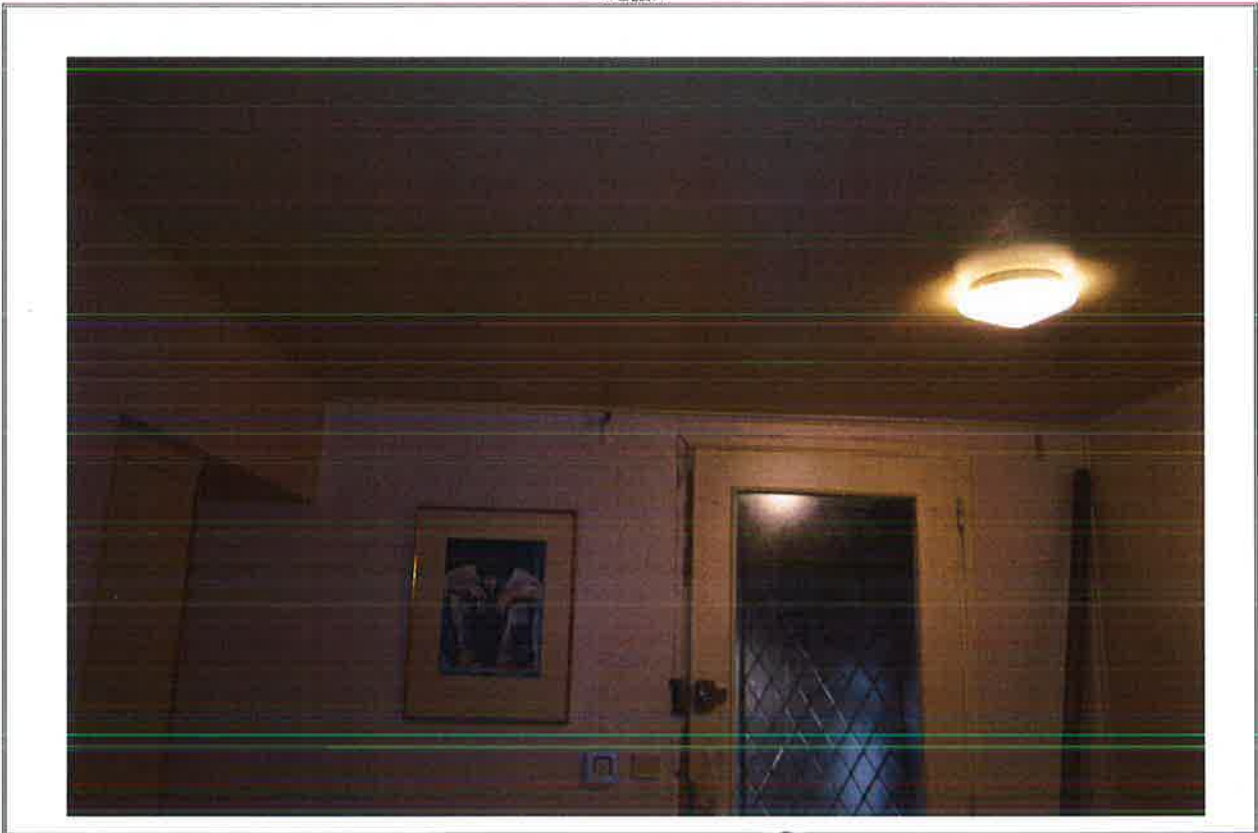


Photo n°23 

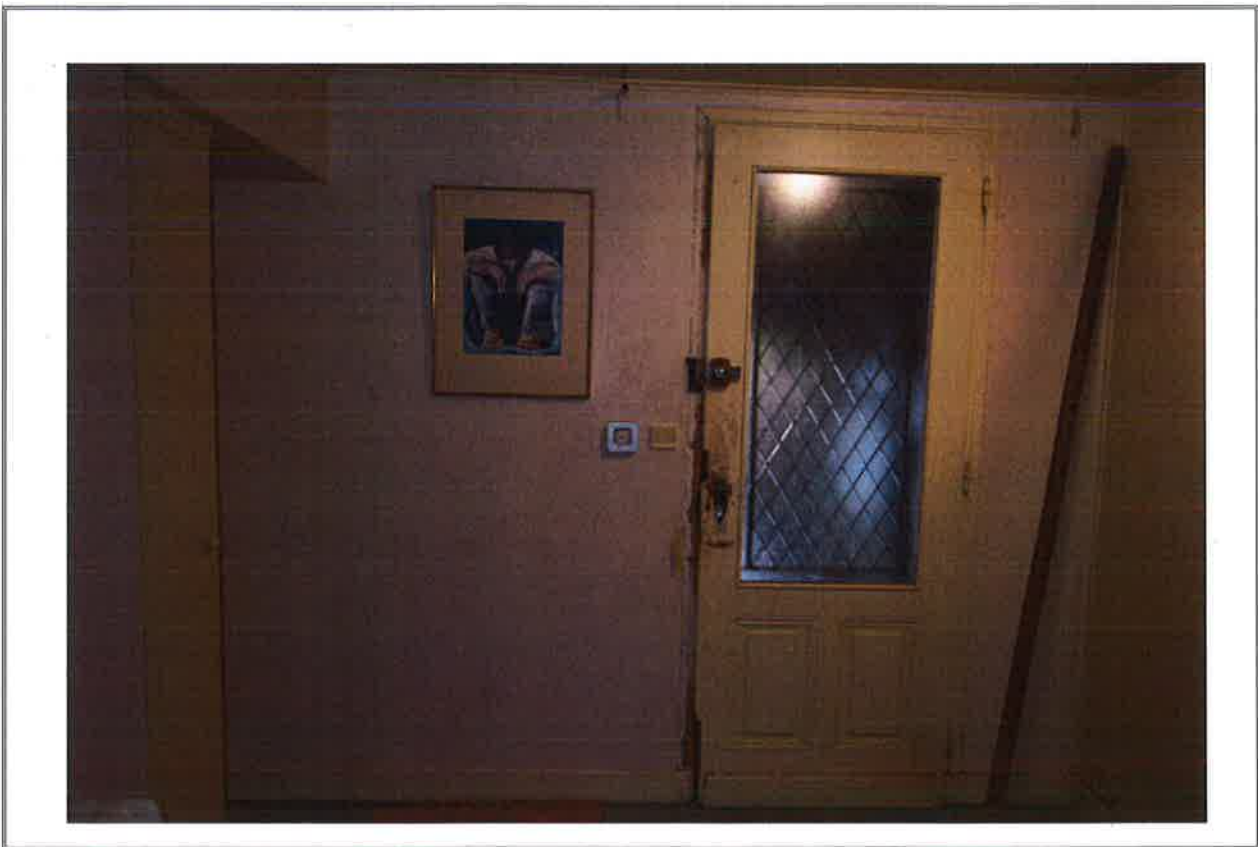


Photo n°24 



Photo n°25



Photo n°26

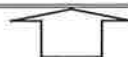




Photo n°27 



Photo n°28 



Photo n°29

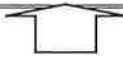


Photo n°30





Photo n°31



Photo n°32

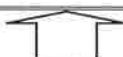




Photo n°33



Photo n°34





Photo n°35

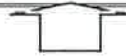


Photo n°36





Photo n°37



Photo n°38





Photo n°39



Photo n°40





Photo n°41

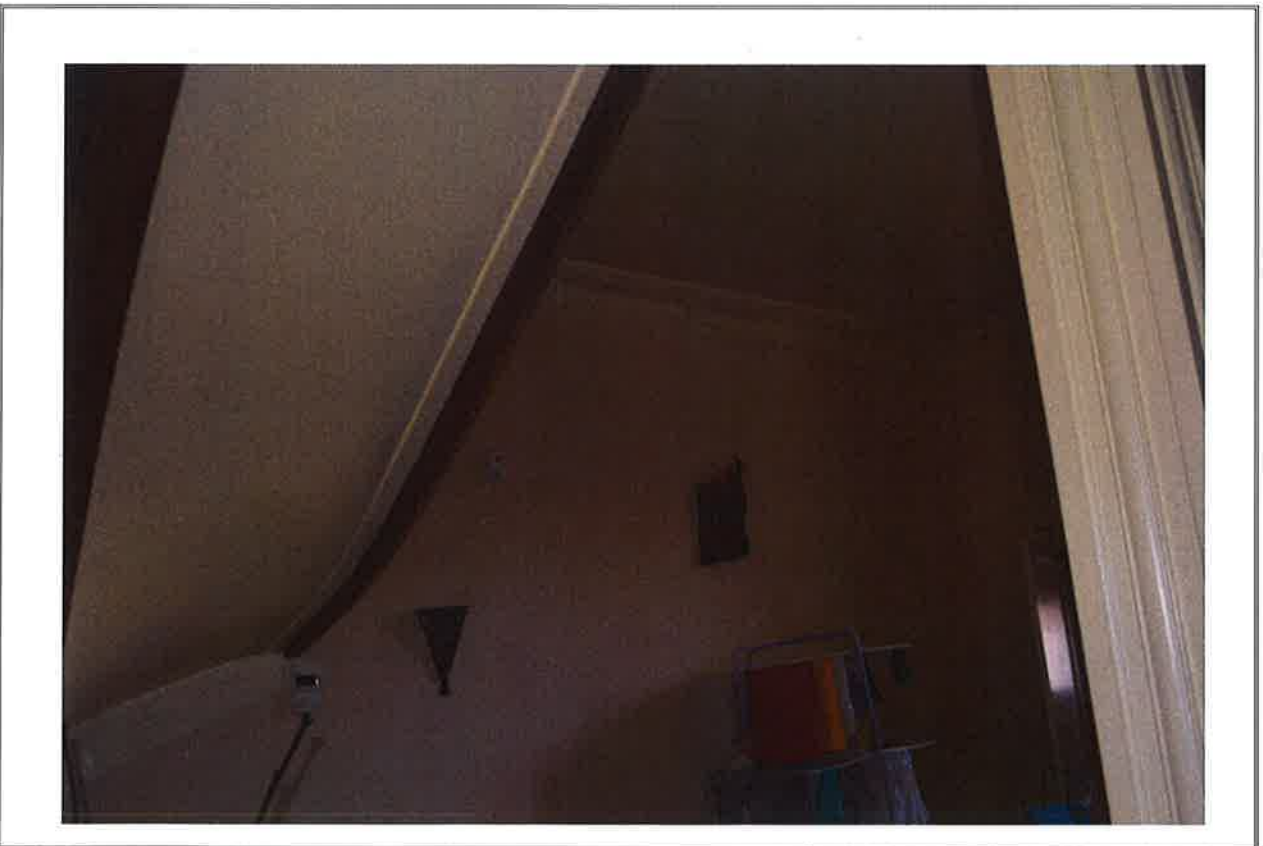


Photo n°42






Photo n°43 



Photo n°44 



Photo n°45



Photo n°46





Photo n°47



Photo n°48

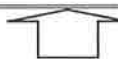




Photo n°49

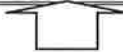


Photo n°50



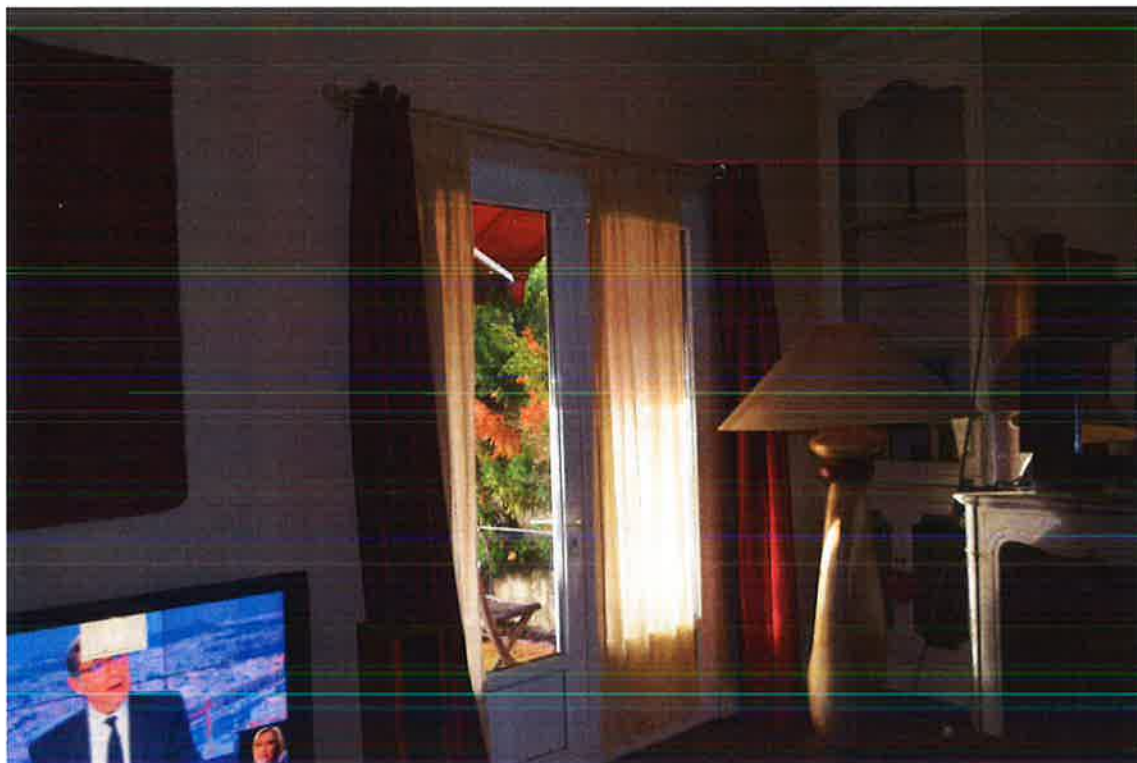


Photo n°51



Photo n°52





Photo n°53



Photo n°54





Photo n°55



Photo n°56



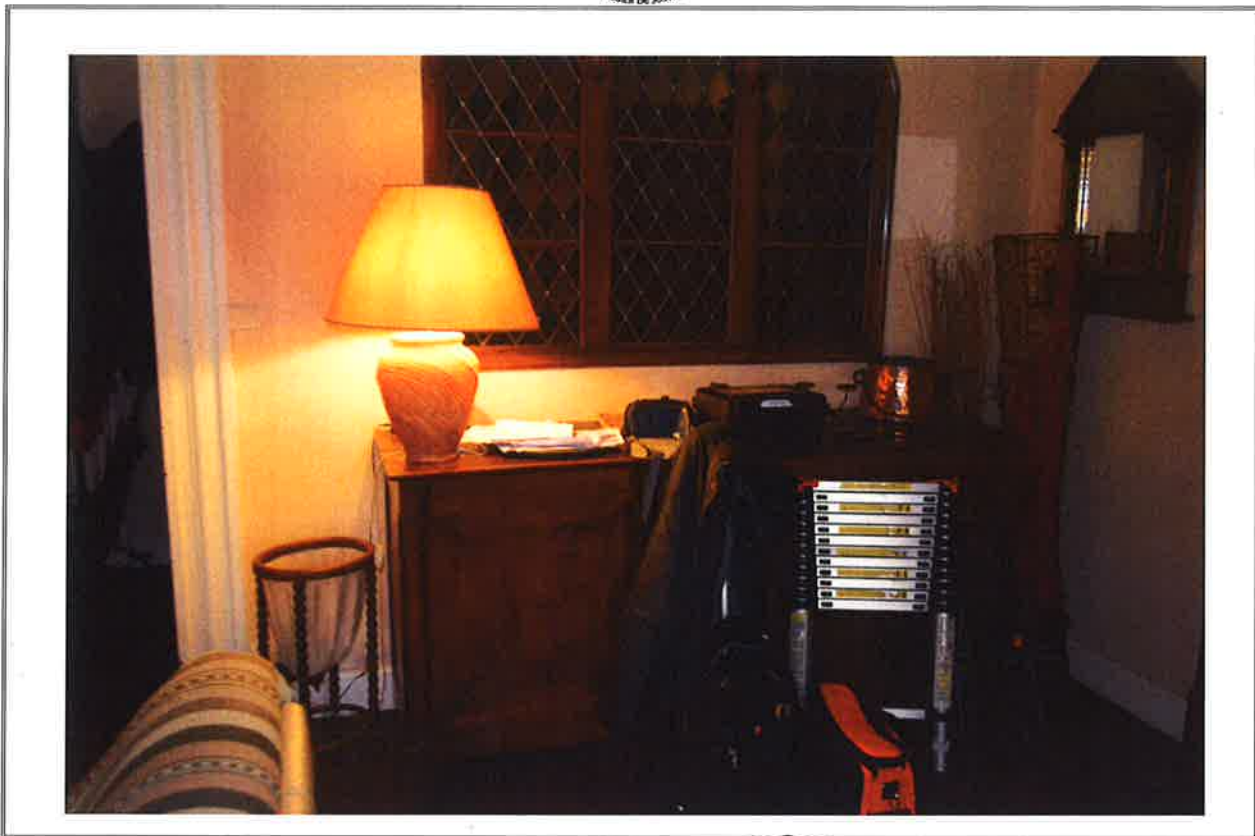



Photo n°57 




Photo n°58 



Photo n°59



Photo n°60






Photo n°61 




Photo n°62 



Photo n°63



Photo n°64





Photo n°65



Photo n°66





Photo n°67



Photo n°68





Photo n°69

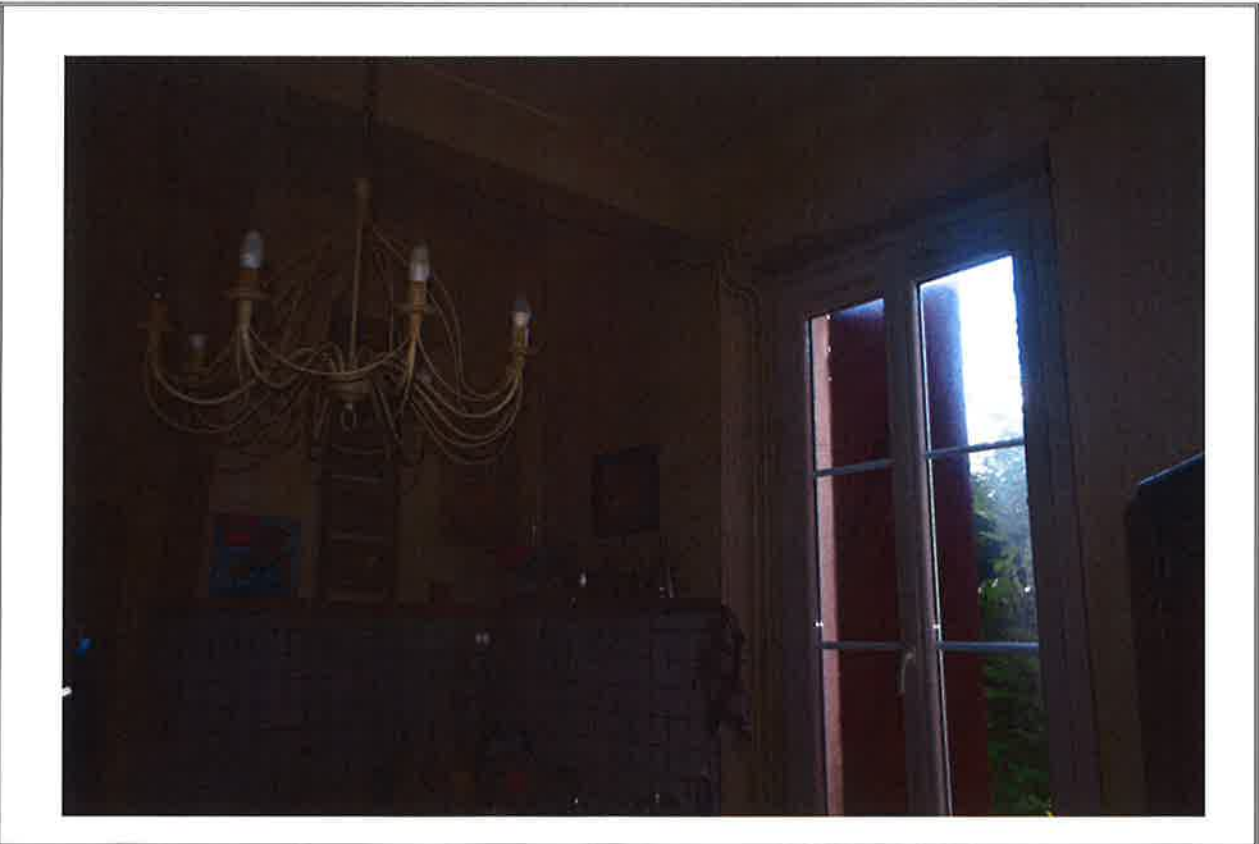


Photo n°70



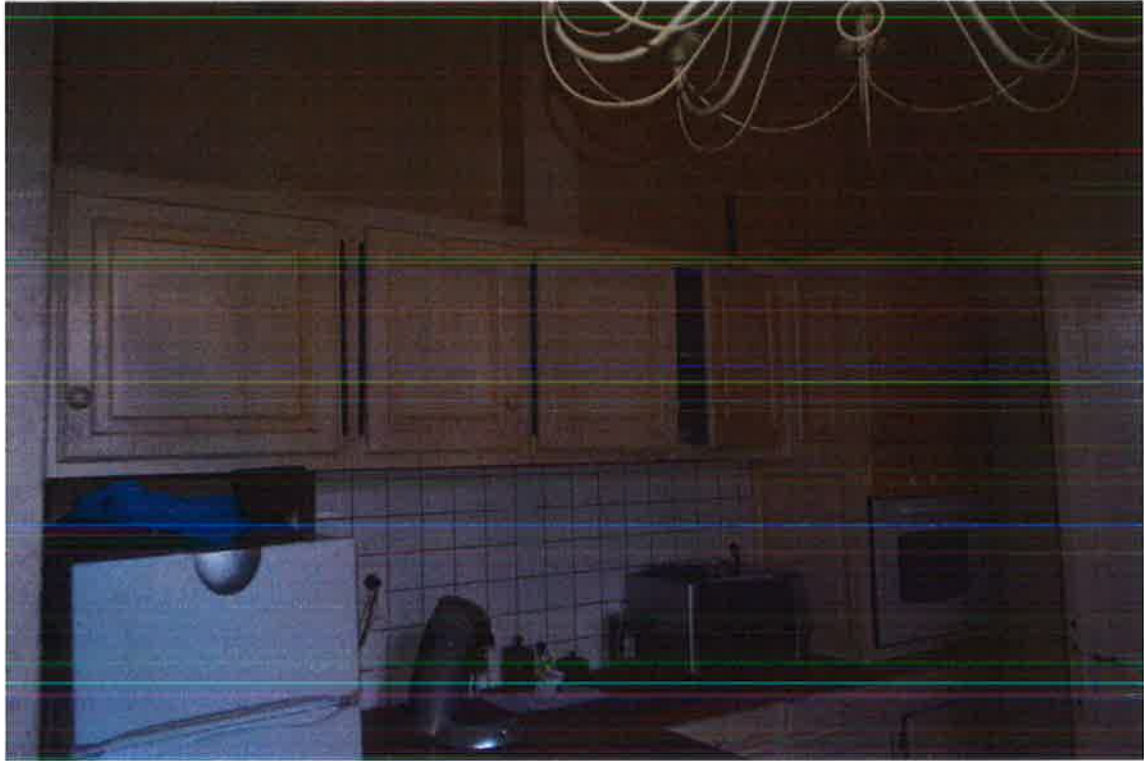


Photo n°71 



Photo n°72 




Photo n°73 




Photo n°74 



Photo n°75



Photo n°76

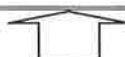




Photo n°77 



Photo n°78 



Photo n°79



Photo n°80





Photo n°81



Photo n°82





Photo n°83



Photo n°84





Photo n°85



Photo n°86





Photo n°87



Photo n°88







Photo n°89 



Photo n°90 

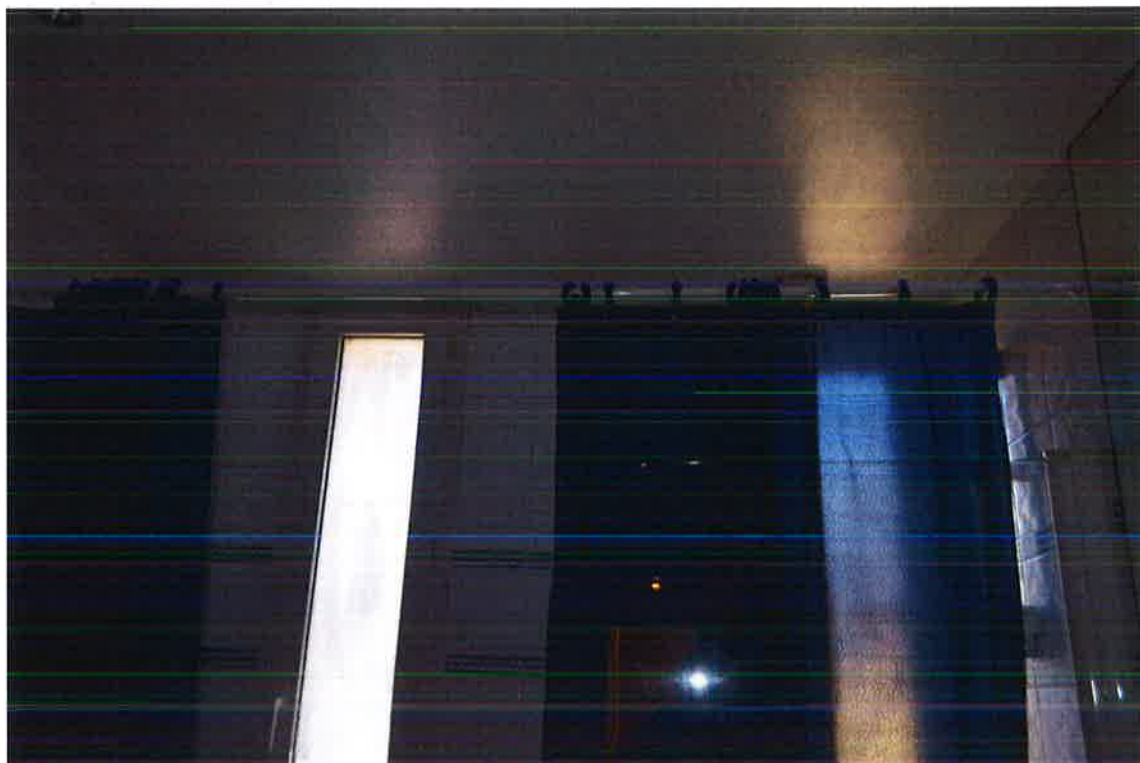


Photo n°91



Photo n°92




Photo n°93 



Photo n°94 



Photo n°95



Photo n°96



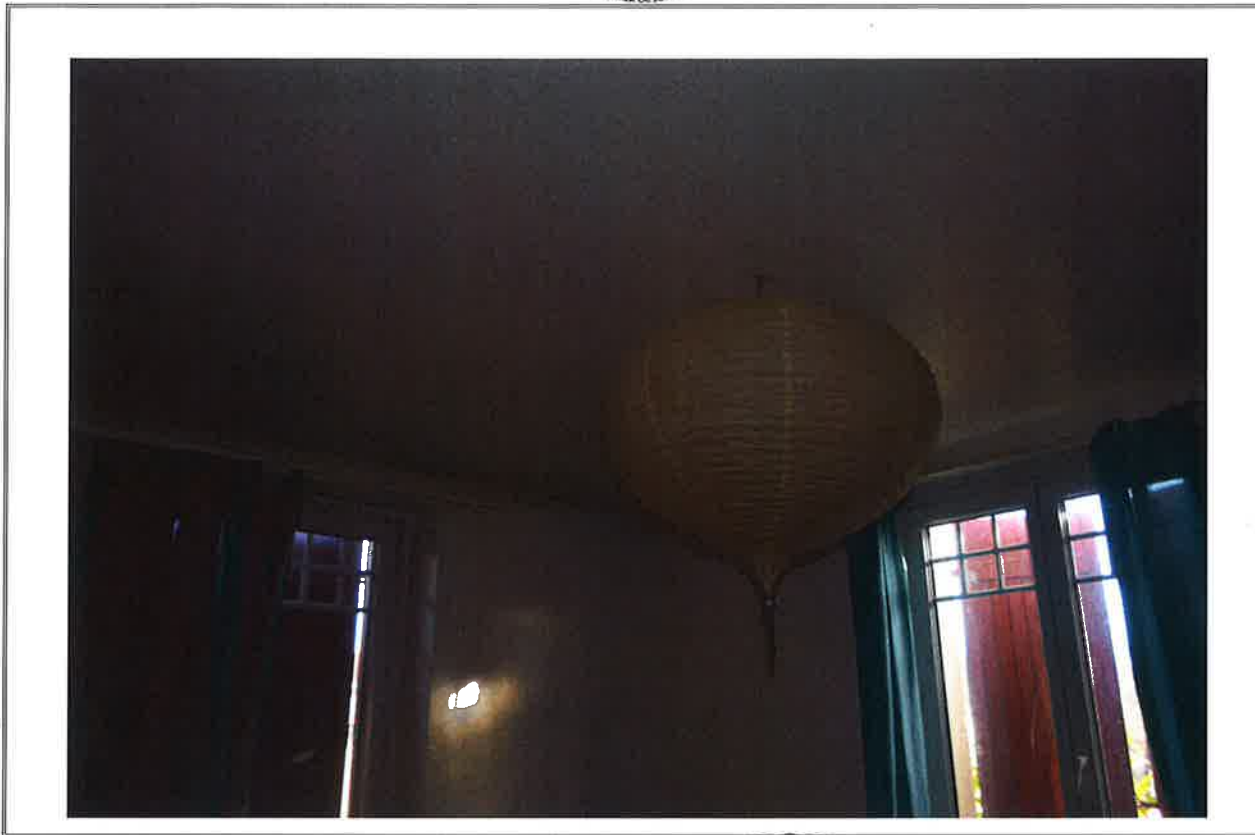


Photo n°97

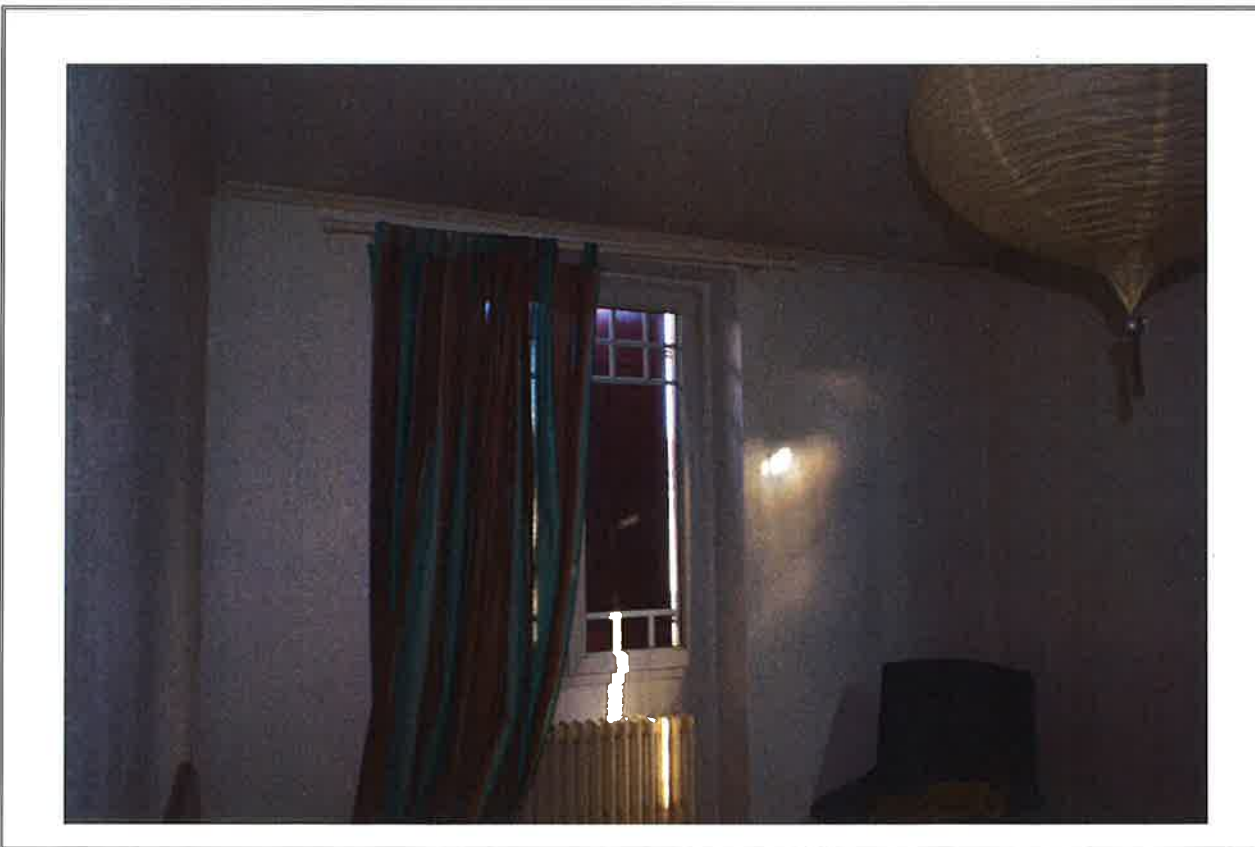


Photo n°98






Photo n°99



Photo n°100





Photo n°101 

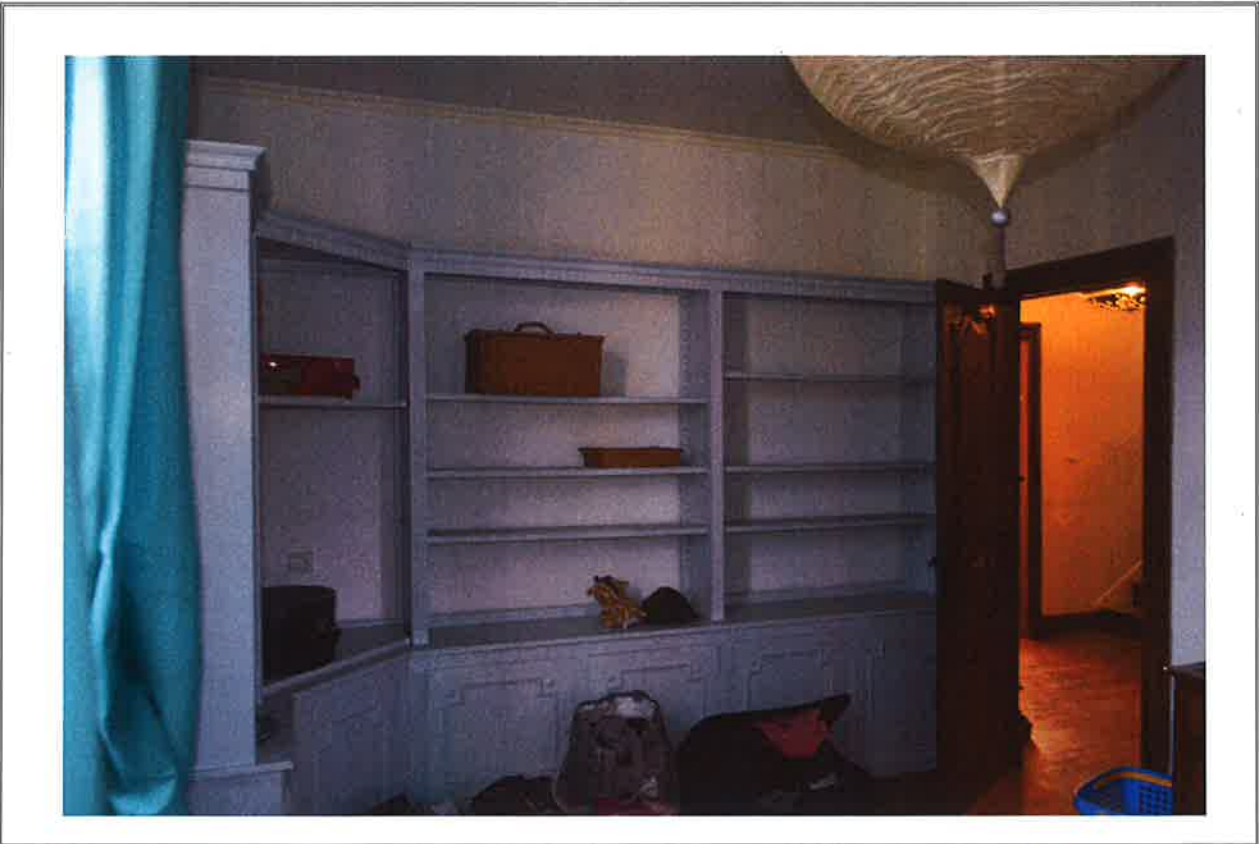



Photo n°102 



Photo n°103 




Photo n°104 



Photo n°105



Photo n°106

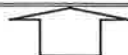




Photo n°107 



Photo n°108 

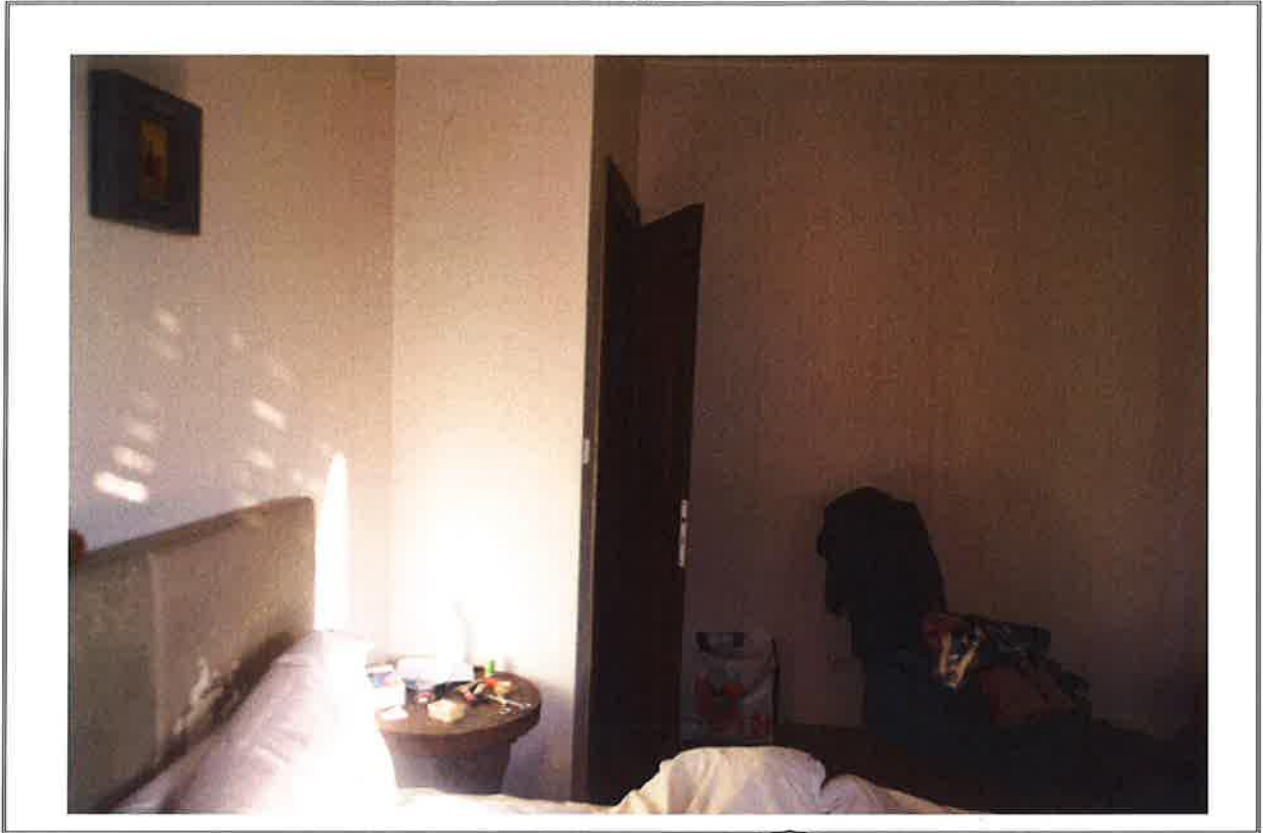



Photo n°109 

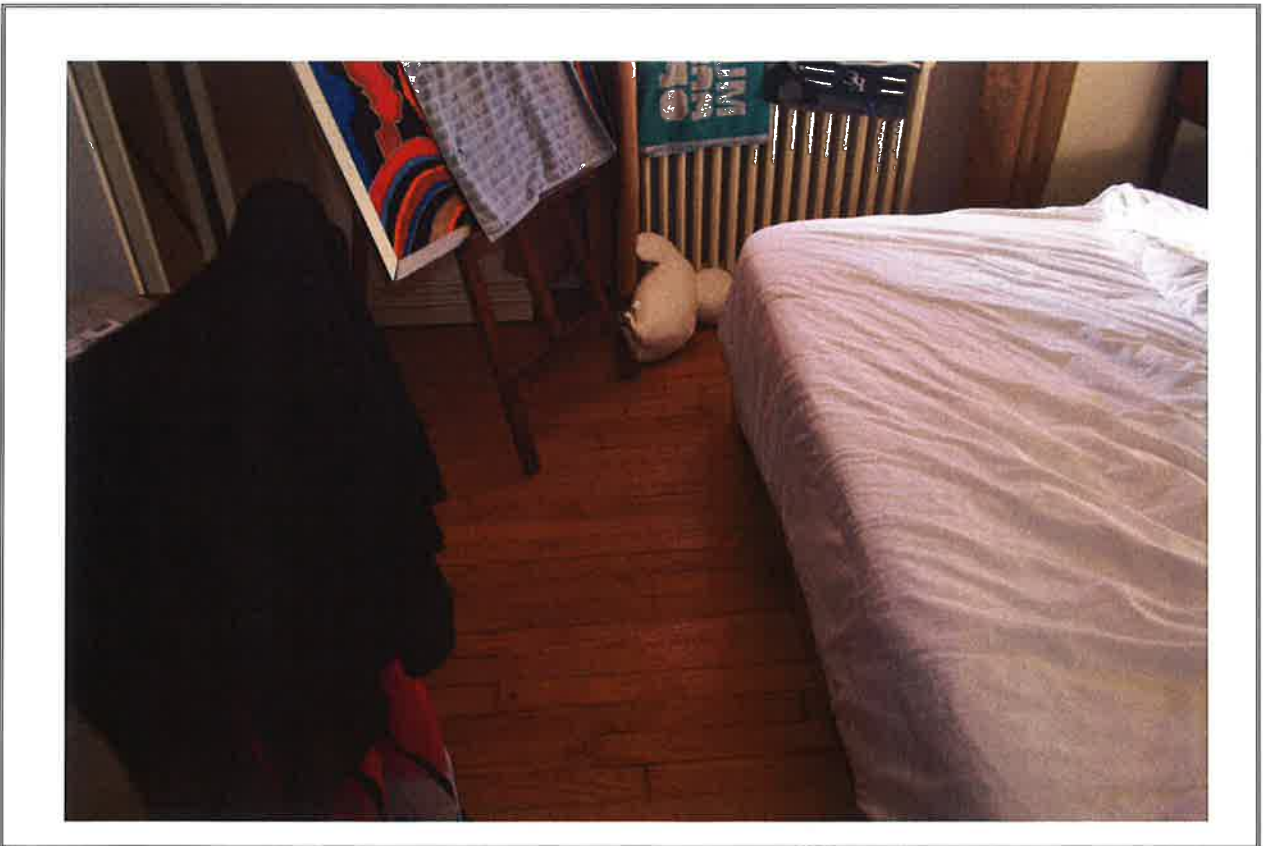



Photo n°110 



Photo n°111



Photo n°112



Photo n°113



Photo n°114





Photo n°115



Photo n°116





Photo n°117



Photo n°118



Photo n°119



Photo n°120






Photo n°121 




Photo n°122 




Photo n°123 



Photo n°124 



Photo n°125



Photo n°126





Photo n°127 



Photo n°128 




Photo n°129 




Photo n°130 



Photo n°131

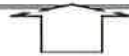


Photo n°132






Photo n°133 




Photo n°134 



Photo n°135



Photo n°136






Photo n°137 



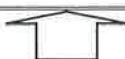
Photo n°138 



Photo n°139



Photo n°140



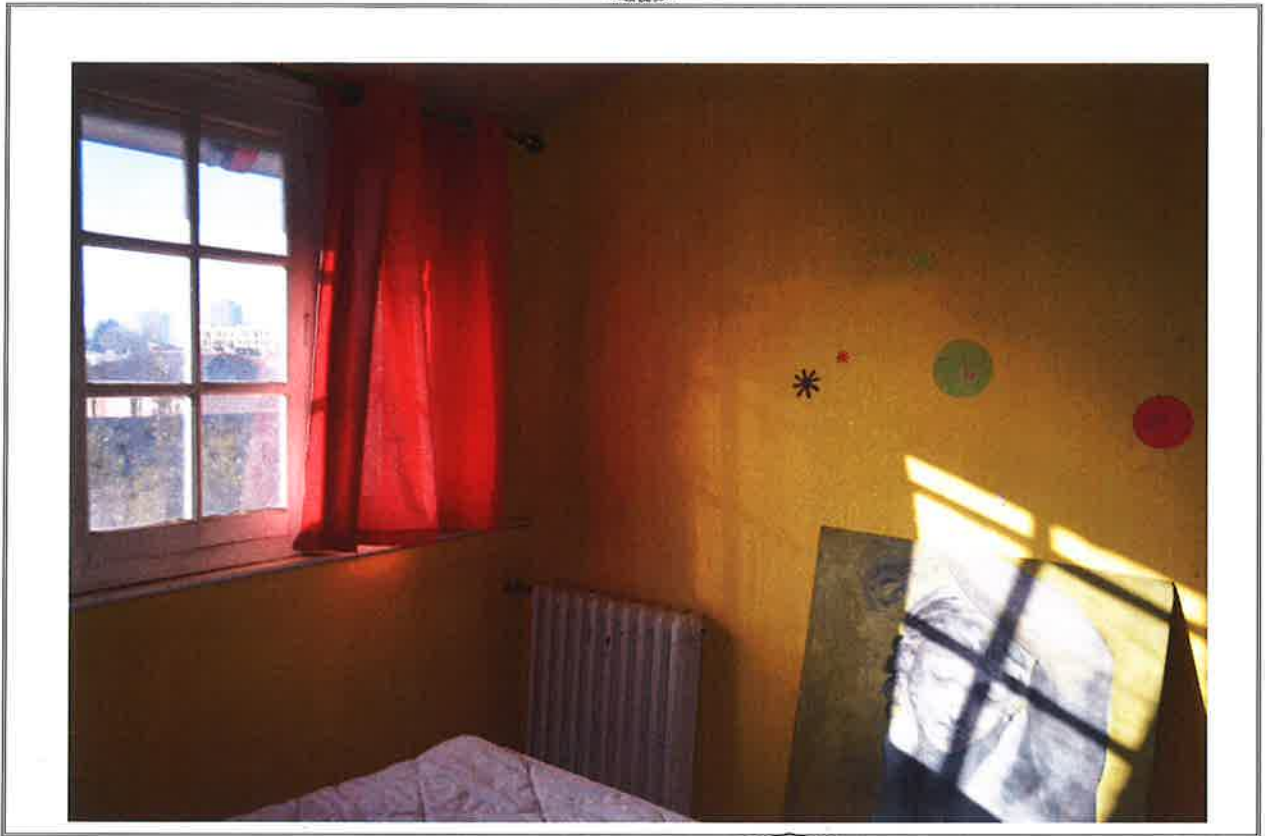



Photo n°141 



Photo n°142 



Photo n°143



Photo n°144





Photo n°145



Photo n°146



Photo n°147



Photo n°148

